



ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL

Tel : 02.47.55.18.88.

**FICHE D'INSCRIPTION ANNUELLE DE L'ALSH DE  
 CHANCEAUX sur CHOISILLE ET POUR LE PERISCOLAIRE  
 (Matin-Soir) ETLES MERCREDIS ( Une fiche par enfant)**

**ANNÉE 2023-2024**

Nom de l'enfant ..... Prénom de l'enfant .....  
Date de Naissance : ...../...../..... Age : .....ans Niveau Scolaire 2023-2024 : .....

Nom du représentant légal ..... N°Tél : ...../...../...../...../.....  
 (S'il est différent de celui de l'enfant)

**PERISCOLAIRE**

➤ Inscription le matin (7h30 – 8h30) et/ou le soir (16h30 – 18h30).

Pour savoir si l'enfant vient le matin et/ou le soir et quel(s) jour(s), cochez la (les) case(s) correspondante(s) :

LUNDI		MARDI		MERCREDI	JEUDI		VENDREDI	
Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Matin	Soir	Matin	Soir
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

À partir de la date suivante ...../...../20....

**MERCREDI :**

➤ Inscription à la journée (7h30-18h30), le matin avec repas (7h30-13h30) et l'après-midi (11H45-17H00) avec le Goûter et le Repas.

Temps d'accueil du matin de 7h30 à 9h00, du midi de 11h45 à 11h55 et du soir de 17h00 à 18h30.

Pour confirmer la venue de l'enfant l'après – midi, merci de cocher la case suivante :

	Journée	Matin avec repas	Après-midi avec repas	A partir de la date suivante
Mercredis année 2023-2024				...../...../20...

Je soussigné(e) ..... responsable de l'enfant ci – dessus désigné, l'autorise à participer à toutes les activités de l'Accueil de Loisirs, m'engage à en respecter le règlement intérieur et autorise le Directeur à prendre toutes dispositions urgentes, médicales ou chirurgicales que nécessiterait son état de santé. Cette inscription étant subordonnée à la signature de l'acte d'engagement financier ci – après, je m'engage à régler la participation de mon enfant aux activités de l'Accueil de Loisirs pour les mercredis de l'année 2023 – 2024 indiqués ci – dessus (à l'exception des vacances et des jours fériés).

A CHANCEAUX SUR CHOISILLE, le ...../...../20....

Signature